



Confédération Paysanne

Syndicats pour une agriculture paysanne
et la défense de ses travailleurs

Membre de la Coordination européenne Via Campesina et de la Via Campesina

Lettre ouverte à

- La FNPL
- L'OPL
- L'APLI
- Aux JA

Bagnolet, le 11 décembre 2012

Cher collègue,

Nous vous remercions d'avoir accepté de participer au colloque de Fougères sur l'avenir de la filière laitière après 2015, organisé par la Confédération paysanne. Nous avons pu constater des convergences de vue entre tous les syndicats, soulignées par la presse, d'une part sur les limites de la contractualisation et de l'organisation des producteurs et d'autre part sur la nécessaire maîtrise de la production laitière après 2015.

Depuis, le ministère a mis sur la table, au cours d'un groupe de travail, une réflexion sur des propositions à porter à Bruxelles pour organiser la filière en Europe et apporter des perspectives pour l'après-quota en 2015. Ces réflexions portent, à partir d'un observatoire des prix à la production, sur un mécanisme d'action sur les volumes en cas de baisse importante du prix.

La Confédération paysanne, pour sa part, salue l'initiative du ministère, participera activement à cette réflexion mais sera vigilante sur le mécanisme proposé.

En conséquence, pour l'avenir de tous les producteurs de lait, nous proposons de construire **une position commune intersyndicale**, incontournable dans le débat qui s'ouvre avec les pouvoirs publics français et européens.

La baisse actuelle du prix du lait et l'explosion des coûts alimentaires des vaches laitières rendent indispensable une action conjointe pour donner une vision à long terme aux producteurs.

En espérant que cette proposition recueillera votre attention, dans l'intérêt de tous les producteurs.

Nous vous prions d'agréer l'expression de nos salutations cordiales.

Gérard Durand,
Secrétaire national
En charge des questions d'élevage